

Appel de musulmans, de laïcs, d'antisexistes et d'antiracistes contre la loi interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public.

Lundi 13 septembre 2010, le "projet de loi interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public" sera examiné par le Sénat. Celui-ci s'inscrit dans un contexte où la majorité parlementaire tente d'occuper le débat public autour d'un discours sécuritaire contre la burqa. La démocratie et l'égalité hommes-femmes sont instrumentalisées afin de défendre une rhétorique xénophobe et raciste pour "stigmatiser" les musulmans vivant en France.

Cette loi est anti-laïque et raciste. L'Etat transgresse la notion de laïcité en édifant des lois sur les pratiques religieuses pour la seule communauté musulmane. Cette loi a été rédigée au cours d'un grand débat sur le port de la burqa et sur l'oppression des femmes dans la communauté musulmane. Le projet de loi stipule pourtant que "la présence de femmes portant la burqa n'est pas attestée à ce jour". Cette rhétorique a été utilisée pour stigmatiser la communauté musulmane afin d'amadouer l'électorat d'extrême droite après les élections régionales. Ainsi comme sous l'Algérie française, l'Etat s'arroge le droit de codifier ce que doit être une bonne pratique "républicaine" de la religion musulmane. Et ce afin, selon le projet de loi, de préserver "la cohésion sociale".

Cette loi va à l'encontre des droits fondamentaux. La "liberté de pensée, de conscience et de religion" de chacun (Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948, texte aujourd'hui à valeur constitutionnelle) et "la protection de la liberté de conscience de chacun, dans la sphère publique comme privée" (article 9 paragraphe 1 de la convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales) sont foulées aux pieds pour des intérêts politiques de courte vue.

Cette loi ne cherche pas à combattre le sexisme. D'après nous, la majorité présidentielle ne cherche pas à défendre l'égalité homme-femme contre le port de la burqa. La vraie menace ne provient pas du port de la burqa en France, mais de l'établissement d'une loi comme réponse systématique à tout phénomène social et de son instrumentalisation politique. Permettre à l'Etat de soumettre l'autre (le communiste, le syndicaliste, l'homosexuel, le gitan, le juif, le musulman) à une idéologie et un mode de vie que le pouvoir détermine comme norme à un instant donné, représente un danger impérieux pour les libertés fondamentales.

Nous appelons donc l'ensemble des associations, organisations et citoyens soucieux de défendre les libertés fondamentales à se rassembler à l'occasion du vote de cette loi par le Sénat, le lundi 13 septembre à partir de 15h devant le jardin du Luxembourg (lieu à définir en préfecture).

Nous ne laisserons pas les libertés individuelles disparaître sans réagir.

A l'appel de l'Association Touche pas à Ma Constitution, Actifs Ensembles, Association des Musulmans de VSG, Cercle des Maghrebins de Paris, Entr'Aide, la Gauche Musulmane, Horizon Iqra, Marxistes Unitaires, Peace Breather, Respaix Conscience Musulmane, Reveil des Consciencs, Solidarité Rroms, ...